

**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE A
PLACEE AUPRES DU CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE**

SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2018

BUREAU CENTRAL DE VOTE

TIRAGE AU SORT

Conformément aux dispositions de l'article 17 du décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié relatif aux CCP et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale, les sièges des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire de catégorie A placée auprès du Centre de Gestion ont été à la fois pourvus par voie d'élection et par tirage au sort en raison d'un nombre de candidats inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Le jeudi 6 décembre 2018 à 9 heures, Monsieur Claude HALBECQ, Président, a procédé au tirage au sort des représentants du personnel devant composer la commission consultative paritaire de catégorie A parmi les électeurs de cette instance remplissant les conditions d'éligibilité, dans les conditions prévues par l'article 17 le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016.

Ont assisté :

- Madame Christine DUPONT, secrétaire
- Monsieur Jérôme DESCHENES, représentant le SNDGCT
- Monsieur David MIGNOT, représentant la CGT

Ce tirage au sort s'est déroulé en présence des électeurs ayant souhaité y assister.

Sont désignés par tirage au sort* :

N° tirage	Nom - Prénom	Grade ou emploi	Collectivité ou établissement public	N° électeur
1	VARENNE Sylvain	Emploi spécifique catégorie A	SAINT-LÔ	168
2	ANQUETIL Ingrid	attaché	CARENTAN-LES-MARAIS	141
3	GUILLOTTE Louis	attaché	MONTEBOURG	157
4	VILLENEUVE Stéphane	ingénieur	COMMUNAUTE DE COMMUNES GRANVILLE TERRE ET MER	83
5	DAVID-GUILLON Catherine	attaché	CCAS DE COUTANCES	6
6	CHEBROU Philippe	Directeur d'enseignement artistique	VALOGNES	170
7	CHEVE Stéphane	ingénieur	SAINT-LÔ	161
8	MARIE Catherine	attaché	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DE COTENTIN	075

* Afin de pallier les éventuels refus, est tiré au sort un nombre de noms égal au double du nombre de sièges de représentants titulaires et de représentants suppléants à pourvoir.

Observations et réclamations relatives au déroulement du tirage au sort :


.....
.....
.....
.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 6 décembre 2018, à 10 heures 30 minutes, est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

Le Président,
Claude HALBECQ

La Secrétaire,
Christine DUPONT

Les représentants des
organisations syndicales,
Jérôme DESCHENES,
représentant le SNDGCT



Monsieur David MIGNOT,
représentant la CGT

